

La séance débute à 18h10.

Personnes excusées :

Ecole : M. Rivalin (IEN) ; Mme Guiller (professeur des écoles classe 6 et 8), DSDEN Mme Cassavetti
Parents d'Elèves : PEEP M. Karroubi et Mme Da Silva, FCPE M. Victoire

Personnes présentes :

Mairie : Messieurs Teullé et Franchi

Parents d'Elèves :

PEEP Mesdames Lotmani, Quere, Bouchaud, Jean-Louis, Bardey Bourge.

FCPE Mme Victoire

Ecole : Mesdames Lagueyte, Jolival, Hachin, Stéfaneli, Duponchel, Battistini, Dissard, Barbarisi, Pinson, Lecuyer

Secrétaires de séance : Mesdames Lecuyer et Bardey Bourge

1. Présentation de l'équipe enseignante et des membres du conseil

Mme Lagueyte est la nouvelle directrice depuis septembre, affectée à titre définitif sur l'école et est associée à Mme Pinsonen mi-temps (CI 9).

Mmes Lecuyer (cl6) et Hachin (CI 8) travaillant à 80%, Mme Guillerprend en charge la classe 6 le lundi et la classe 8 le mardi.

2. Election des représentants de parents d'élèves

Les élections se sont très bien déroulées.

La FCPE s'est vue attribuer 2 sièges au conseil d'école, contre 7 pour la PEEP.

Nous avons eu beaucoup de votes par correspondance, mais pas encore assez. Le taux de participation cette année est de 38.24%, semblable à celui de l'an passé.

3. Bilan de la rentrée

Effectifs 2015 : A ce jour, **243 élèves sont inscrits à l'école**(+3 dans quelques jours)

Classe 1 : 30 GS - classe 2 : 30 GS - classe 3 : 27 MS/GS bientôt 28 - classe 4 : 28MS - classe 5 : 29 MS – classe 6 : 28 MS bientôt 29- classe 7:25 PS - classe 8 : 24PS - classe 9 : 23PS, bientôt 24.

La moyenne est donc de 27.33, ce qui est relativement élevé.

La rentrée s'est bien déroulée. Pour les PS, elle s'est faite de manière échelonnée sur 3 jours, ce qui a permis un accueil qualitatif. A renouveler

Question de la PEEP : l'école va t-elle accueillir des TPS cette année ?

→ Non, les effectifs ne le permettent pas et l'accueil des TPS se fait de manière très spécifique, avec une enseignante formée pour accueillir des TPS, des effectifs réduits, et un cadre, du matériel spécifique.

4. Règlement intérieur

Lecture et vote du texte.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il rappelle fermement les horaires d'ouverture de l'école. A partir de 8h30, seuls les enfants sont autorisés à entrer dans l'école (remis à la gardienne). Les enfants déposés après 8h35 le matin ne seront plus accueillis pour la demi-journée. La charte de la laïcité a été ajoutée au règlement de l'école.

5. Les travaux réalisés et demandes en attente :

Les stores extérieurs de la classe 5 sont toujours bloqués en position fermée, laissant aux élèves et à la maîtresse très peu de luminosité. Cela pose également un problème de sécurité car ceux-ci donnent sur la cour extérieure et pourraient se décrocher avec le vent.

Plomberie : Des soucis de plomberie dans l'école. Dans les toilettes du 1^{er} étage, seuls 3 urinoirs sur 6 fonctionnent. Ils ont été réparés dernièrement mais sont à nouveau hors d'usage. Dans les toilettes du rez de chaussée, des problèmes d'odeur subsistent. Un décapage serait nécessaire pendant les vacances mais l'école est toujours occupée (centre de loisirs pendant les vacances).

Préau : le corps enseignant souhaiterait un réaménagement du préau qui sert de salle de motricité. L'espace, grand et ouvert, ne permet pas aux enseignants de mener dans de bonnes conditions les séances de motricité.

Proposition de la mairie de réunir les enseignants et des techniciens pour une réflexion sur le projet.

La cave est en cours de désencombrement.

Le fauteuil de la gardienne n'a pas encore été livré. La directrice souligne le problème du comptoir de l'accueil qui est haut. La gardienne ne peut pas voir si un enfant passe.

6. ATSEM, agents :

Personnel 2015 :

Nous disposons de 4 agents de service, de 5 ATSEM, d'une gardienne, et d'un homme de cour répartis comme suit :

2 agents d'ouverture et 2 agents de fermeture

3 ATSEM intervenant dans chaque classe de PS

2 ATSEM supplémentaires interviennent à mi-temps sur les 4 classes de MS (dont MS/GS)

La gardienne est présente sur l'école de 7h à 11h30, et de 16h à 19h

L'homme de cour partage son temps de travail avec la maternelle Ancien Couvent.

Depuis la rentrée, nous n'avons pas eu de problème de non remplacement d'ATSEM, ce qui est fort appréciable et l'équipe enseignante ainsi que les parents en remercient la mairie qui a pris en compte nos doléances de l'an passé.

Aussi, les enseignantes et les parents remercient la mairie pour les ATSEM qui interviennent désormais en MS et appellent à poursuivre les efforts en ce sens.

L'objectif de la mairie est d'attribuer une ATSEM pour chaque classe de maternelle.

7. Intervenants extérieurs

La mairie permet à l'école de bénéficier des activités suivantes : anglais, ludothèque, médiathèque, piscine, gymnastique, musique et danse.

Initiation à la langue anglaise : 1/2 heure par semaine pour tous les élèves de l'école. Les cours sont dispensés par Mme Gratusse, qui est anglaise et ont débuté ce mardi 3 novembre. Les séances sont très ludiques, uniquement orales. Mme Gratusse utilise des marionnettes, le TNI...

Ludothèque : 4 séances pour les classes de Moyenne et Petite Section. Les Moyens de la classe 5 ont terminé ce cycle ludothèque. Les Petits s'y rendront aux deuxième et troisième trimestre. Deux ludothécaires accueillent les enfants et les dirigent vers les coins jeux. Proposition aux MS de jeux à règles.

Médiathèque : pour les classes de Grande Section, à Jules Verne, 4 séances. Les classes 1 et 2 ont déjà participé à 1 séance. La classe 3 de MS/GS s'y rendra au troisième trimestre. La bibliothécaire raconte une histoire, ensuite les enfants peuvent emprunter un livre. Il s'agit de familiariser les enfants avec les albums.

Gymnastique : (2 créneaux ont été attribués à Marius Jacotot maternelle sur les 9 proposés à toutes les écoles de Puteaux) La Petite Section (classe 9) se rend au gymnase de l'île de Puteaux. Les séances (au nombre de 8) ont débuté mardi. C'est une chance de pouvoir investir un tel lieu pour les enfants. La classe de petite section 8 bénéficiera de cette activité au deuxième trimestre.

Partenariat avec le Conservatoire de Musique et Danse : Les séances d'Eveil « Musique et danse » (45 mn hebdomadaire) ont démarré en début d'année en moyennes et grandes sections.

Ces séances ont lieu désormais dans les locaux de l'école.

Pour la danse, les maîtresses de petite section ont accepté de laisser la petite salle de motricité. La directrice les remercie car les lundis et mardis, elles utilisent le grand préau pour dispenser les séances de motricité à leurs élèves.

Pour la musique, les cours ont lieu dans les classes, ce qui n'est pas l'idéal pour les professeures puisque les élèves n'ont pas une grande liberté de mouvement.

Cependant, ce compromis satisfait tous les acteurs de cette activité. Donc nous poursuivons ainsi pour le moment.

Piscine : Les moyens et Grands bénéficieront de cette activité (toujours à la piscine Jacotot) au troisième trimestre.

8. Sorties scolaires, projets, fête de l'école

L'école bénéficie de 12 cars pour l'année à répartir pour toutes les classes.

Sorties scolaires :

La cueillette de pommes : 6 classes ont choisi de sortir cueillir des pommes à Gally. Sortie très appréciée par les élèves, malgré la pluie pour la sortie du vendredi.

Projets :

En Petite Section, reprise de la « chasse aux couleurs » qui a été très appréciée par tous l'année dernière : ce projet permet de rentrer dans les apprentissages grâce au côté ludique. Il y a un éveil artistique par échanges d'œuvres d'art entre classes. Il y a un grand travail de langage oral à travers les contes. Les élèves viennent habillés tous de la même couleur, mangent et boivent des aliments et des boissons de la couleur du jour.

Fête de l'école : vendredi 24 juin 2016 à l'école

9. Activités pédagogiques complémentaires, R.A.S.E.D.

Des activités pédagogiques complémentaires sont organisées dans l'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux enfants rencontrant des difficultés passagères dans leurs apprentissages ou pour une aide au travail personnel ou encore pour une mise en confiance. Pour les petites sections, un accompagnement a été mis en place autour du déjeuner et du coucher de sieste. En moyenne et grande section, une aide est apportée au cas par cas sur la pause déjeuner de 11h30 à 12h. Pour les plus grandes difficultés, cela est du ressort du RASED.

Concernant le RASED, Nous disposons d'une maîtresse G, Madame PEDRO et d'une psychologue scolaire, Madame Rangeon.

10. Sécurité : P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté), exercice d'évacuation incendie

Le premier exercice d'évacuation incendie s'est déroulé en début d'année dans le calme. Tous les enfants sont sortis en 4 minutes. Deux autres exercices sont prévus au second trimestre et en fin d'année.

Un exercice de confinement (PPMS) est prévu le jeudi 19 novembre. Le scénario est le suivant : tempête.

11. Bilan de la coopérative 2013/2014

L'école est affiliée à l'OCCE qui se porte garant des comptes de la coopérative scolaire.

Solde fin juin 2014 : 4975€67.

L'adhésion annuelle est de 2€ par élève.

La coopérative permet à l'école d'acheter des jeux ou équipements supplémentaires pour les classes et de mettre en place des activités pédagogiques qui ne seraient pas accessibles sans cette aide.

Les comptes sont consultables.

Les nouveaux mandataires sont Mesdames Lagueyte et Hachin.

12. Points soulevés par les parents d'élèves

*Comment s'organisent les remplacements des enseignants absents ?

A ce jour, il n'y a eu qu'une enseignante non remplacée sur trois absences.

Lorsqu'un enseignant est absent, l'inspection est prévenue par la directrice. L'enseignante est remplacée s'il y a des remplaçants (ZIL) disponibles, sinon les élèves sont repartis dans les différentes classes.

L'équipe enseignante remercie les parents qui peuvent garder leurs enfants, les classes étant déjà chargées.

*La fatigue des enfants liée aux nouveaux rythmes scolaires, comment y remédier ?

A l'école, tous les élèves bénéficient d'un temps calme. Les PS font la sieste dans un dortoir, les MS s'allongent sur un petit tapis dans leur classe et les GS posent leur tête sur leur table le temps d'une mélodie, d'une histoire...

Les activités quotidiennes et les contraintes associées (comme par exemple l'occupation des salles de motricité) ne laissent que peu de place à la flexibilité.

*Toilettes : l'entretien des sanitaires est régulier et répété plusieurs fois par jour.

Toutes les personnes présentes au conseil d'école s'accordent sur le fait que tous les adultes de l'école (agents, ATSEMS, animateurs, enseignants) essaient d'être le plus vigilants possible sur les chasses d'eau, que les enfants ne pensent pas ou ne peuvent pas tirer (bouton poussoir difficile).

Nous convenons qu'il n'y a pas assez de dévidoir pour le papier toilette dans les sanitaires du rez-de-chaussée. Monsieur Franchi propose d'en installer d'autres.

*Poux : Malheureusement, les poux sont déjà de retour. Les enseignantes essaient d'être vigilantes et de dire aux familles dont les enfants ont des poux, de les traiter. Un affichage devant les classes et dans le hall de l'école signale lorsque les « poux sont de retour ». Cependant, il n'y a pas de solution miracle.

Les familles sont les premières à devoir vérifier régulièrement la tête de leurs enfants et à traiter en cas d'infection.

La séance est levée à 20h20.

Les secrétaires de séance :

Mme LECUYER
Enseignante

Mme BARDEY-BOURGE
Parent d'élève P.E.E.P

Mme VICTOIRE
Parent d'élève FCPE

Mme LAGUEYTE
Directrice